

Programme de pays pour le Tchad (2012 – 2015)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation.....	1-5	2
II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience.....	6-9	2
III. Programme proposé.....	10-20	3
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme proposé.....	21-23	5
Annexe Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Tchad (2012 – 2015)		6

I. Analyse de la situation

1. La Stratégie nationale de réduction de la pauvreté est le cadre de référence de la politique socio-économique du Gouvernement. Révisée en 2008, elle couvre la période 2008-2011 et comporte cinq axes stratégiques : a) promouvoir la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion sociale et l'efficacité des politiques ; b) créer un environnement favorable à une croissance économique robuste et diversifiée ; c) valoriser le potentiel de croissance du secteur rural ; d) faire des infrastructures un levier de la croissance ; e) valoriser les ressources humaines. Malgré des ressources naturelles considérables, le Tchad compte parmi les pays les plus pauvres du monde. Son indice de développement humain reste faible à 0,295 (*Rapport mondial sur le développement humain 2010*), montrant ainsi que plus de 70% des Tchadiens souffrent de déficit en matière de revenu, d'éducation et de santé.

2. Le rapport décennal sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relève que le pays offre un paysage contrasté. Des progrès importants ont été réalisés en matière d'éducation (avec un taux de scolarisation passé de 32 % en 1993 à 98 % en 2009), de scolarisation des filles (l'indice de parité était de 0,41 en 1990 ; il est de 0,70 en 2009), d'accès à l'eau potable (taux de couverture de 44,7%). Le taux de pénétration du téléphone portable est passé de 2,75% en 2005 à 25% en 2010. Malgré les avancées enregistrées dans la lutte contre le VIH/sida, d'importantes faiblesses existent encore au niveau des organes centraux et régionaux de coordination et de pilotage. Les sous-bénéficiaires du programme de lutte contre le paludisme rencontrent toujours des difficultés dans la mise en place et la gestion d'un système de suivi ainsi que dans la maîtrise des outils de collecte des informations nécessaires pour la réalisation des objectifs.

3. Dans les domaines de la santé maternelle et infantile (1 500 décès pour 100 000 naissances vivantes), de la création d'emplois, de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, de l'accès à un logement décent (seulement 19% des citoyens disposent d'un habitat durable), de la protection de l'environnement, les indicateurs disponibles montrent qu'il est peu probable que les cibles soient atteintes en 2015. De forts déséquilibres subsistent dans le monde rural, où la pauvreté est persistante, massive et féminine. L'insécurité alimentaire récurrente est due principalement à une forte dépendance aux aléas climatiques. L'avancée du désert, le spectre de la sécheresse presque endémique et la déforestation en sont des facteurs aggravants.

4. Le contexte humanitaire au Tchad demeure marqué par la présence de 170 500 déplacés et 319 000 réfugiés. Ces populations vivent dans une précarité notoire autour de communautés hôtes confrontées également à des conditions d'extrême pauvreté. La normalisation des relations entre le Tchad et le Soudan a joué dans l'amélioration de la sécurité et l'élargissement de l'espace humanitaire. Cependant, le départ de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) suscite toujours des préoccupations quant à la sécurité de la communauté humanitaire et des populations déplacées et réfugiées.

5. Sur le plan politique, le pays a progressé dans le processus de consolidation de la paix avec la conclusion de l'Accord du 13 août 2007 qui ouvre la voie aux élections législatives, locales et présidentielle en 2011. Toutefois, la question de la participation des femmes au processus électoral mérite une attention particulière.

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

6. L'examen du programme de pays a fait ressortir l'autorité morale du PNUD, qui dispose d'un avantage comparatif sur le plan de la formulation des documents gouvernementaux d'orientation et de nombreuses initiatives prises dans le domaine du conseil, de la concertation sur les grandes orientations et de la mobilisation des ressources. Néanmoins, il est noté que le PNUD est handicapé par son faible poids financier, qui freine la mise en œuvre de ses initiatives et l'empêche de jouer un rôle de leadership parmi les autres partenaires du développement.

7. En dépit de certains efforts accomplis dans le domaine de la bonne gouvernance et de la gestion transparente des ressources publiques, de nombreuses contraintes subsistent et constituent des limites réelles à l'instauration d'un climat effectif de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des affaires de l'Etat ; on citera notamment la faiblesse institutionnelle et l'insuffisance des capacités humaines.

8. Des partenariats ont été noués à travers le fonds commun pour les élections, le financement de plateformes multifonctionnelles et de microréalisations en faveur des femmes avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la « gestion adaptative » avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'information, la sensibilisation et la formation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'accompagnement de la réforme du Haut-Commissariat national au déminage, la conduite d'opérations d'enquête, de dépollution et d'éducation au risque des mines et la relance des opérations de déminage dans le nord du pays, la création d'une Maison d'avocats avec la MINURCAT, la tenue d'audiences foraines et la formation de juges et officiers de paix non professionnels à l'exercice et à l'application du droit.

9. Suite à la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité mettant en place la MINURCAT, le PNUD a pu ajuster son programme pour tenir compte de la situation humanitaire dans l'est du pays. C'est dans ce sens qu'un programme de relèvement a été mis en œuvre en collaboration avec les différentes unités de la MINURCAT en appui à l'action humanitaire dans cette zone. L'action du PNUD a permis de renforcer les capacités des institutions nationales, notamment celles impliquées dans la restauration de l'état de droit, la cohésion sociale et les solutions durables devant favoriser le retour des personnes déplacées. Le programme conjoint PNUD/Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) d'appui au détachement intégré de sécurité contribuera au maintien des conditions de sécurisation de l'espace humanitaire au profit des réfugiés et déplacés et des humanitaires après le retrait de la MINURCAT.

III. Programme proposé

10. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012-2015 s'aligne sur les priorités nationales, sauf celle qui concerne les infrastructures. Les objectifs du présent Programme de pays du PNUD sont de deux ordres : a) appui à la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté et au renforcement du développement durable ; b) appui à la consolidation de la bonne gouvernance et à la promotion de la sécurité humaine.

Sous-programme 1. Appui à la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté et au renforcement du développement durable

Composante 1. Renforcement des capacités de gestion stratégique du développement et réalisation des OMD.

11. La contribution du PNUD portera principalement sur: a) la planification stratégique et la modélisation basées sur les OMD ; b) l'appui à la coordination de l'aide extérieure ; c) la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique ; d) la formulation et le suivi des politiques de réduction de la pauvreté ; e) l'appui à la définition d'un cadre institutionnel efficace et d'un système de planification et de suivi/évaluation de l'impact des politiques nationales de lutte contre l'insécurité alimentaire ; f) un appui à la mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire, le développement des filières tel que le karité et l'extension des plateformes multifonctionnelles à d'autres zones.

Composante 2. Appui à la finance inclusive au Tchad

12. Dans l'optique de l'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinance, un programme conjoint PNUD/Fonds d'équipement des Nations Unies sera mis en place. L'assistance du PNUD/Fonds d'équipement permettra de soutenir : a) la professionnalisation des établissements de microfinance pour une offre durable de services adaptés aux besoins des populations, notamment les femmes, proposée en articulation avec les banques ; b) le développement des capacités et compétences nationales qui produisent des services d'audit, de remontée de l'information, de formation et de plaidoyer au bénéfice du secteur ; c) la mise

en place des réformes institutionnelles, réglementaires, juridiques et judiciaires favorables au secteur.

Composante 3. Promotion et développement des énergies renouvelables

13. Le PNUD apportera aux populations les plus vulnérables vivant surtout en zone périurbaine des technologies nouvelles et facilement maîtrisables en vue remédier au pouvoir d'achat insuffisant qui les empêche de disposer de sources d'énergie diversifiées. De façon concrète, il s'agira de promouvoir l'entrepreneuriat, les opportunités économiques et les initiatives privées en faveur des femmes et des jeunes autour de petites unités de production d'énergie locales. L'objectif à terme est de parvenir à créer des conditions qui permettent: a) de réduire sensiblement la pression que la consommation du bois et du charbon de bois exerce sur les ressources forestières du pays; b) d'assurer une baisse substantielle des émissions de gaz à effet de serre.

Composante 4. Environnement, changement climatique et prévention des catastrophes naturelles

14. Dans ce domaine, l'assistance du PNUD sera focalisée sur trois priorités: a) la mise en œuvre du plan national d'adaptation au changement climatique et la stratégie de renforcement des capacités en matière de gestion environnementale; b) l'élaboration de la politique nationale de gestion de l'environnement et d'une politique nationale de conservation de la biodiversité et de renforcement du cadre de planification des aires protégées; c) l'élaboration d'une politique nationale et d'un plan d'action pour la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

Composante 5. Appui à la lutte contre le VIH/sida et le paludisme

15. Le PNUD contribuera au renforcement de la gouvernance de la lutte contre le VIH/sida en appui aux programmes nationaux de lutte contre la pandémie. Son assistance permettra de redynamiser le leadership du Conseil national de lutte contre le sida, qui est l'organe de coordination de la riposte nationale, ainsi que de préparer et mener un plaidoyer en faveur d'une généralisation de l'approche des conversations communautaires. Cette intervention se fera conjointement avec les organismes du système des Nations Unies.

16. Dans le domaine de la lutte contre le paludisme, le PNUD poursuivra les activités de renforcement des capacités des sous-bénéficiaires afin de les rendre plus opérationnelles, dynamiques et efficaces. L'objectif est de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme par l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide au-delà des groupes cibles (femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans).

Sous-programme 2. Appui à la consolidation de la bonne gouvernance et à la promotion de la sécurité humaine

Composante 1. Renforcement des capacités des institutions de gestion du processus démocratique, de la consolidation de la paix et de la sécurité humaine

17. Le PNUD contribuera à la consolidation de la bonne gouvernance en se concentrant sur le renforcement : a) des capacités du nouveau Parlement en matière d'élaboration des lois, de contrôle de l'action gouvernementale et d'organisation du travail parlementaire ; et b) des collectivités territoriales décentralisées. Dans le domaine de la consolidation de la paix, l'assistance du PNUD consiste à rendre les institutions nationales capables d'anticiper et de traiter de manière adéquate les situations de crise et d'urgence par des activités de renforcement de la gouvernance de la sécurité en vue de l'adoption d'une politique nationale, et à renforcer les capacités de lutte contre la prolifération des armes légères et des mines. Le programme conjoint PNUD/HCR d'appui au détachement intégré de sécurité contribuera au maintien des conditions de sécurisation de l'espace humanitaire après le retrait de la MINURCAT.

Composante 2 : Appui à l'administration judiciaire et juridique, promotion des droits humains

18. Dans le domaine de l'état de droit et de l'appui à la justice l'accent sera mis sur l'accès à la justice et la dissémination juridique à travers le renforcement des capacités de la direction des affaires judiciaires et de l'unité de la dissémination juridique. Le PNUD continuera d'appuyer la réalisation du volet droits humains à travers un programme conjoint avec les organismes du système des Nations Unies.

Composante 3. Appui à la redynamisation du secteur privé et à la promotion de l'emploi

19. Le PNUD appuiera l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie nationale de promotion du secteur privé et de son plan d'action. L'accent sera mis sur la création d'un environnement institutionnel favorable à l'épargne et à l'investissement privé direct local et étranger, lequel devrait permettre la création d'emplois et de nouvelles sources de revenus. Dans la perspective de la mise en œuvre des recommandations du forum national sur l'emploi, le PNUD appuiera le développement de l'esprit d'entreprise et le renforcement des capacités institutionnelles de pilotage et amélioration des compétences des intervenants.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

20. Le programme sera réalisé en exécution nationale. Les ministères, les organisations non gouvernementales nationales ou internationales, les organismes du système des Nations Unies pourront mettre en œuvre ces activités. Le ministère de l'Economie et du Plan nommera, pour chaque plan de travail annuel, une agence gouvernementale de coopération responsable de la participation du Gouvernement à ce plan de travail annuel. A la demande du Gouvernement, le PNUD fournira des services d'appui à l'exécution nationale.

21. Le suivi et l'évaluation du programme se feront conformément à la matrice des résultats et au plan de suivi et évaluation du PNUAD. Le plan d'évaluation sera établi et mis en œuvre conformément aux procédures du PNUD. Le PNUD et le Gouvernement définiront les mécanismes, outils et examens requis pour procéder à un suivi continu et évaluer le programme. Le PNUD demandera l'application des procédures accélérées en cas de nécessité.

22. Des efforts de mobilisation de ressources seront déployés en vue d'obtenir les résultats escomptés et d'assurer la durabilité du programme. La mobilisation d'autres ressources se fera pour l'essentiel selon la formule du partage des coûts ou à travers des fonds fiduciaires.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Priorités nationales ou objectifs (relatifs aux OMD et autres objectifs de développement convenus sur le plan international)					
Résultats du programme de pays/du PNUAD : en cours. Indicateurs de résultats : en cours. Domaine de concentration du Plan stratégique : réduction de la pauvreté					
Contribution du Gouvernement et des partenaires	Contribution des autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD	Produits indicatifs du programme de pays	Montant indicatif des ressources, par résultat (en dollars des Etats-Unis)
<p>Gouvernement: mise en place du dispositif institutionnel, coordination des interventions des organismes du système des Nations Unies et autres partenaires ; élaboration d'un cadre réglementaire incitatif, mobilisation des fonds de contrepartie ; mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinance</p> <p>Partenaires: appui technique et financier au programme</p>	<p>Organisation de la société civile et du secteur privé : participation au dialogue de politique générale et aux cadres de pilotage, à la définition des mécanismes de coordination</p>	<p>Appui technique et financier aux réformes politiques, à la planification stratégique et à la mise en place des outils et instruments de programmation budgétaire et financière</p> <p>Appui à la redynamisation et promotion de l'entrepreneuriat et des opportunités économiques et initiatives privées en faveur des femmes et des jeunes</p> <p>Appui technique et financier à la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique, renforcement des capacités de gestion environnementale</p> <p>Appui technique et financier: fonctionnement des</p>	<p>Indicateur: Politiques nationales et sectorielles ciblant la croissance inclusive</p> <p>Donnée de base: Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 2</p> <p>Cible: Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 3 (2012)</p> <p>Indicateur: Financements accessibles auprès des établissements de microfinance</p> <p>Donnée de base :Deux banques assurent les financements</p> <p>Cible: Cinq banques assurent les financements</p> <p>Indicateur: Intégration de la viabilité environnementale et prise en compte du changement climatique tous les programmes et stratégies de développement</p> <p>Donnée de base: Faible intégration de l'élément changement climatique</p> <p>Cible: Les grandes politiques nationales et sectorielles reflètent les données de référence</p> <p>Indicateur: Taux de séroprévalence du</p>	<p>Les ressources nationales sont mieux gérées à travers des politiques nationales orientées vers la réalisation des OMD</p> <p>Les stratégies nationales du secteur privé et de l'emploi sont élaborées et mises en œuvre</p> <p>Le plan d'action national d'adaptation au changement climatique est en place et opérationnel</p> <p>L'action nationale contre le VIH est plus visible et mieux coordonnée</p>	<p>Ressources de base:</p> <p>3 868 000</p>
					<p>Autres ressources:</p> <p>5 250 000</p>

		radios communautaires et conseils	VIH Donnée de base: 3,3% Cible: 2%		
Priorités nationales ou objectifs : Promouvoir la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion sociale et l'efficacité des politiques					
Résultats du Programme de pays/du PNUAD: en cours. Indicateur de résultats: en cours. Domaine de concentration du Plan stratégique: gouvernance démocratique					
Gouvernement : Organisation des élections, prise en charge du fonctionnement de la commission nationale chargée de la démobilisation et de la réinsertion : dotation des services judiciaires en ressources humaines et en équipements, construction de nouvelles infrastructures et remise en état des prisons	Organisations de la société civile: contribution pour la conduite des actions de formation et de sensibilisation des populations, partenariat avec les organismes des Nations Unies notamment	Appui technique et financier au renforcement des capacités du nouveau Parlement en matière d'élaboration des lois et de contrôle de l'action gouvernementale Justice et dissémination juridique, axée l'est du pays (fonctionnement de la maison des Avocats et mise en place de 10 bureaux d'aide judiciaire), renforcement des capacités de la Direction des affaires judiciaires ainsi que de la Direction des études et de la législation du ministère de la Justice	Indicateur: Nombre d'interpellations de l'exécutif par le législatif Donnée de base: 2 interpellations en 8 ans Cible: 4 interpellations pendant la nouvelle législature Indicateur: Nombre de commissions d'enquête parlementaires Donnée de base: une seule enquête parlementaire en 8 ans Cible: 1 enquête par an Indicateur: Proportions de militaires et ralliés réinsérés Donnée de base: Mise en œuvre du Programme national de démobilisation et de réinsertion en cours Cible: Au moins 30 000 militaires et ralliés réinsérés Indicateur: Les mécanismes d'assistance judiciaire sont opérationnels Donnée de base: Absence d'avocats et d'auxiliaires de justice dans les tribunaux du ressort de la Cour d'appel d'Abéché Cible: La politique nationale d'assistance judiciaire et juridique a été adoptée	L'analyse des capacités institutionnelles et la formulation des plans de développement institutionnel pour le Parlement et la justice ont été menées à bien, en concertation avec les contreparties, les plans ont été lancés et la phase préliminaire est terminée Le plan d'action pour la démobilisation et la réinsertion des combattants a été élaboré et mis en œuvre.	Ressources de base : 15 473 000

COSTED EVALUATION PLAN 2012/2016

UNDAF/ CPD Outcome	Strategic Plan Results Area	Evaluation Title	Partners (joint evaluation)	Evaluation commissioned by (if not UNDP)	Type of evaluation	Planned Evaluation Completion Date	Estimated Cost	Provisional Source of Funding
Renforcement des capacités de gestion stratégique du développement et atteinte des OMDs	Lutte contre la pauvreté et atteinte des OMDs	Evaluation à mi-parcours et évaluation finales	Gouvernement_Agences du SNU_Agences de realisation_autres partenaires_ONG		Evaluation décentralisée	2012/2015	USD \$30000	PNUD
Environnement, prévention catastrophes naturelles	Environnement, crises et catastrophes	Evaluation à mi-parcours	Gouvernement_Agences du SNU_Agence de réalisation_ONG		Evaluation décentralisée	2013	USD \$30000	PNUD/GEF
Appui à la lutte contre le VIH/SIDA et le Paludisme	VIH/SIDA et lutte contre les pandémies	Evaluation à mi-parcours	Gouvernement_Agences du SNU_Agence de realisation/partenaires		Evaluation décentralisée	2015	USD \$30000	Partage de coûts
Renforcement capacités institutions gestion du processus démocratique, consolidation de la paix et sécurité humaine	Promotion bonne gouvernance	Evaluation à mi-parcours	Gouvernement_Agences du SNU_Agence de realisation/partenaires		Evaluation décentralisée	2012	USD \$30000	PNUD
Appui Administration judiciaire et juridique, Promotion des droits humains	Promotion bonne gouvernance	Evaluation à mi-parcours	Gouvernement_Agences du SNU_Agence de realisation/partenaires		Evaluation décentralisée	2013	USD \$30000	PNUD
Appui redynamisation du secteur privé et à la promotion de l'emploi	Promotion bonne gouvernance	Evaluation à mi-parcours	Gouvernement_Agences du SNU_Agence de realisation/partenaires		Evaluation décentralisée	2015	USD \$30000	PNUD
Evaluation de l'UNDAF	Coordination	Evaluation Finale	Gvt_Agences SNU_BAD_AFD_UE_USA_Partenaires realisation_ONG	Coordination SNU	Evaluation décentralisée	2016	35.000\$	Cofinancement agences SNU